

Assemblée générale mixte du 16 juin 2021

Boulogne, le 16 juin 2021 - L'assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire de FDJ s'est réunie à huis clos ce mercredi 16 juin sous la présidence de Madame Stéphane Pallez, Présidente directrice générale de FDJ. Les actionnaires avaient pu exprimer leurs votes par correspondance, par procuration ou via la plateforme sécurisée Votaccess en amont de l'assemblée générale.

L'assemblée générale a adopté l'ensemble des résolutions soumises au vote des actionnaires, parmi lesquelles :

- L'approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés de l'exercice 2020 ;
- L'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et le versement d'un dividende de 0,90 euro par action qui sera mis en paiement le 23 juin 2021 ;
- La ratification de la cooptation de Madame Françoise Gri en qualité d'administratrice indépendante ;
- Le renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes titulaire, Deloitte & Associés ;
- Le non-renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes suppléant, Beas ;
- Les éléments de rémunération au titre de l'exercice 2020 ainsi que la politique de rémunération des mandataires sociaux 2021 ;
- L'introduction dans les statuts de la faculté pour le conseil d'administration de prendre des décisions par voie de consultation écrite des administrateurs dans les conditions fixées par la loi et les règlements en vigueur ;
- Diverses délégations de compétence et autorisations financières consenties au conseil d'administration.

En 2022, l'assemblée générale de FDJ se tiendra le 26 avril.

Poursuite du contrat de liquidité - Mise en œuvre du programme de rachat d'actions

L'assemblée générale de ce jour a adopté, dans sa 12^{ème} résolution, un nouveau programme de rachat d'actions.

Le descriptif de ce programme figure dans le document d'enregistrement universel 2020 approuvé par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 8 avril 2021.

Le conseil d'administration du 15 avril 2021 a décidé, sous la condition suspensive de l'adoption de la 12^{ème} résolution de l'assemblée générale, afin de permettre la poursuite du contrat de liquidité, de mettre en œuvre ce nouveau programme aux fins de cet objectif.

A propos du groupe FDJ

Loterie nationale et leader français des jeux d'argent, 2^{ème} loterie en Europe et 4^{ème} au monde, FDJ propose en point de vente et en ligne une offre grand public, ludique, responsable et sécurisée de jeux de loterie (tirage et jeux instantanés) et de paris sportifs (ParionsSport). Les performances de FDJ sont portées par un portefeuille de marques iconiques et nouvelles, le 1^{er} réseau de vente de proximité en France, un marché en croissance, des investissements récurrents et une stratégie d'innovation pour renforcer l'attractivité de son offre et de sa distribution, avec une expérience de jeu enrichie. Le groupe FDJ est coté sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (Compartment A - FDJ.PA) et fait notamment partie des indices SBF 120, Euronext Vigeo 20, STOXX Europe 600, MSCI Europe et FTSE Euro.

Pour plus d'informations, www.groupefdj.com



Contact presse
01 41 10 33 82 | servicedepresse@fdj.com

Contact relations investisseurs
01 41 04 19 74 | invest@fdj.com